

Le 15 mai 2025

## ALIMENTATION DURABLE :

### Le Département des Landes désigné Ambassadeur Alimentaire des Territoires Nourriciers



Le Département des Landes est engagé de longue date en faveur de l'alimentation durable. En témoigne notamment l'instauration du **Plan Alimentaire Territorial « Les Landes au menu ! »**, en février 2020, pensé comme une boîte à outils à disposition des territoires et en faveur d'une alimentation saine, locale, de qualité et accessible à tous.

Fort de cet engagement, le Département adhère depuis l'an dernier au réseau associatif national Un Plus Bio (un diminutif pour : Unis à Plusieurs vers la Bio) qui rassemble et soutient les changements de pratiques des acteurs des territoires autour des enjeux de l'alimentation et particulièrement autour du concept « Manger Bio en restauration collective ».

Depuis 2013, Un Plus Bio anime spécifiquement un réseau d'échange et de partage entre collectivités engagées dans la transition alimentaire : le « Club des Territoires ». Objectif : fédérer les élus et les équipes techniques des collectivités

---

**Contact presse :**

**Solène MERIC**

Département des Landes

Tél. : 05.58.05.40.01 / 07.64.45.69.06

Mél : [presse@landes.fr](mailto:presse@landes.fr)

autour de projets alimentaires communs et porter l'idée d'une démocratie alimentaire accessible à tous.

**A l'occasion des journées techniques du Club des territoires,  
le Département des Landes a été récompensé du titre  
« Ambassadeur des Territoires Nourriciers »  
lors de la soirée du Palmarès des Paysages Alimentaires organisée par  
l'association mercredi 14 mai.**

**Le prix a été remis à Dominique Degos, Vice-présidente en charge de  
l'Agriculture.**

Le Palmarès des paysages alimentaires est établi par l'Observatoire d'Un plus bio à partir d'une enquête menée auprès des collectivités volontaires adhérentes au Club des Territoires.

Lors de cette soirée, 48 collectivités (parmi 180), réparties en 5 catégories en fonction des caractéristiques de leur territoire et du périmètre de leurs compétences ont été récompensées.

## **Une politique alimentaire de la graine à la fourchette**

L'alimentation durable constitue l'une des trois politiques publiques du Conseil départemental des Landes en matière agricole : à côté des politiques départementales de solidarité envers la ferme landaise et de l'accompagnement des agriculteurs landais dans la transition agroécologique, **le Budget primitif 2025 dédie 1,55 M€ à l'alimentation durable.**

« Les Landes au menu ! » est actuellement labellisé Plan Alimentaire Territorial niveau 2 par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

En pratique, le caractère nourricier du Département des Landes s'exprime de la graine à la fourchette. Quelques exemples de dispositifs :

- Le dispositif des **Espaces Tests Agricoles Landais** (ETAL 40) qui permet « l'incubation » de futurs maraîchers en Agriculture Biologique par le test d'activité.
- L'adhésion du Département à **Agrilocal** qui favorise la mise en relation des acheteurs (publics et privés) de la restauration collective et des fournisseurs locaux en circuit court tout en sécurisant de la commande publique.
- L'accompagnement de 46 établissements à **la labellisation Ecocert en Cuisine** (dont 11 collèges) par la formation pratique à l'introduction des produits bruts, biologiques, locaux, dans les repas, tout en maîtrisant les coûts grâce au travail des protéines végétales et au « fait-maison ». Cela représente à ce jour près 1.4 million de repas par an.

### **Contact presse :**

**Solène MERIC**

Département des Landes

Tél. : 05.58.05.40.01 / 07.64.45.69.06

Mél : [presse@landes.fr](mailto:presse@landes.fr)

**Mémo :**

L'alimentation durable est une politique de l'alimentation qui prend en compte les volets sociaux, économiques et environnementaux et intègre donc des sujets tels que la relocalisation de l'alimentation, l'accessibilité pour toutes et tous, l'utilisation de produits de qualité respectueux de l'environnement, l'anti-gaspillage...

**Contact presse :**  
**Solène MERIC**  
Département des Landes  
Tél. : 05.58.05.40.01 / 07.64.45.69.06  
Mél : [presse@landes.fr](mailto:presse@landes.fr)